

ETABLISSEMENT PUBLIC ADMINISTRATIF DEPARTEMENTAL
CENTRE DE LA MEMOIRE D'ORADOUR
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 JUILLET 2025

- 6 -

**CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION CONCERNANT
LA REALISATION D'UNE MISSION CONSEIL EN ORGANISATION**

Le Conseil d'administration du Centre de la mémoire d'Oradour s'est réuni le mercredi 09 juillet 2025 à 17 heures.

Étaient présents : Monsieur Fabrice ESCURE, Président du Centre de la mémoire d'Oradour, Vice-président du Conseil départemental ; Madame Annick MORIZIO, vice-présidente du Conseil départemental ; Monsieur Thierry MIGUEL, vice-président du Conseil départemental ; Madame Sylvie TUYERAS, Vice-présidente du Conseil départemental ; Monsieur Pascal BUSSIERE, Conseiller départemental, suppléant de Monsieur Michel CUBERTAFOND ; Monsieur Philippe LACROIX, Maire d'Oradour sur Glane ; Monsieur Benoît SADRY, Président de L'ANFMOG ; Madame Francine BRISSAUD, Secrétaire de l'ANFMOG ; Monsieur Claude MILORD, Vice-président de l'ANFMOG

Étaient absents, excusés et avaient donné pouvoir : Monsieur Ludovic GERAUDIE, vice-président du Conseil départemental à Madame Annick MORIZIO. Madame Anne-Marie ALMOSTER-RODRIGUES vice-présidente du Conseil départemental à Monsieur Fabrice ESCURE

Étaient absents, excusés : Monsieur Etienne GUYOT, préfet de région Nouvelle Aquitaine ; Monsieur Jean-Claude PEYRONNET, Sénateur honoraire. Madame Isabelle DEBOURG, Conseillère départementale

Assistaient : Madame Aurélie MURAT, Directrice de la culture au Conseil départemental ; Madame Céline ALAZARD, Payeur départemental ; Madame Bernadette ROBERT, Directrice du Centre de la mémoire d'Oradour ; Madame Véronique VAUGRAND, Responsable administrative et financière du Centre de la mémoire d'Oradour ; Madame Justine CHAVANCE, Assistante de direction au Centre de la mémoire d'Oradour, secrétaire de séance.

I. EXPOSÉ

Le Centre de la Mémoire d'ORADOUR SUR GLANE a ouvert en 1999. Il est ouvert 7 jours sur 7 toute l'année (sauf pendant une période de fermeture hivernale entre mi-décembre et mi-janvier), il accueille jusqu'à 300 000 visiteurs par an.

Actuellement, le fonctionnement du Centre est assuré par une vingtaine d'agents, répartis au sein de plusieurs services.

Le Centre va connaître d'importants travaux pendant une période de dix-huit mois à partir de l'automne 2025. Ces travaux vont fortement impacter l'activité puisqu'ils vont se dérouler dans l'espace actuel d'accueil et de visite permanent du Centre. Pendant cette période, un fonctionnement transitoire sera mis en place.

Les équipes sont en place depuis de nombreuses années. Une forte majorité des agents est présente dans l'établissement depuis 15 à 20 ans. Depuis son ouverture, le Centre a connu peu de mobilités externes de ses agents. Les habitudes de travail semblent ancrées. Les équipes sont peu habituées au mode projet malgré certaines tentatives d'implication (ex : mise en place des visites guidées individuelles) et semblent avoir connu peu d'évolutions dans leurs habitudes de travail. Cette période de travaux est source de questionnements

REÇU EN PREFECTURE

le 29/07/2025

Application agréée E-égalité.com

pour les équipes qui peuvent parfois exprimer une certaine réticence au changement voire une crainte du changement.

La livraison du nouvel espace d'accueil et de visite du Centre va impliquer de nombreux changements dans les façons de travailler (modification des espaces, des expositions...). Ces éléments vont impacter l'ensemble des activités des services.

La directrice du Centre souhaite impliquer les équipes dans le projet pour accompagner la réouverture au public en 2027.

Au regard de ces éléments, il est proposé de réaliser un diagnostic du fonctionnement actuel pour anticiper la reprise dans le nouveau bâtiment et de proposer un accompagnement à la mise en œuvre d'un nouvel organigramme sur la base des nouvelles orientations stratégiques du Centre. Le diagnostic permettra d'étudier le fonctionnement actuel des services et l'organisation des postes afin d'identifier des pistes d'amélioration adaptées aux futurs besoins. A l'issue de la présentation de ce diagnostic, il est proposé de définir un plan d'actions permettant d'accompagner la reprise de l'activité en vue de la réouverture du Centre en 2027.

Il est proposé un plan d'intervention en deux phases :

- La première : le diagnostic du fonctionnement actuel avec cadrage sur les besoins d'évolution du fonctionnement
- La seconde : l'accompagnement à la mise en place d'un plan d'actions pour préparer la reprise d'un fonctionnement normal (à l'issue des travaux).

La première phase d'intervention sera donc la réalisation d'un diagnostic du fonctionnement actuel de l'ensemble des services du Centre. Ce diagnostic comprendra une phase de cadrage importante afin d'identifier les besoins d'évolution du fonctionnement pour correspondre aux nouveaux besoins de l'établissement (notamment le souhait d'évolution stratégique) et pour identifier, dans la mesure du possible, l'impact des travaux et de la livraison du nouvel espace sur les activités des services.

II. PROPOSITION

Il est demandé au Conseil d'administration :

- d'approuver le principe du recours au service de Conseil en organisation du centre départementale de gestion
- d'autoriser le Président à signer la convention qui en découle, jointe en annexe.

III. DÉCISION

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le principe du recours au service de Conseil en organisation du Centre départemental de gestion de la Haute-Vienne.
- **AUTORISE** le Président à signer la convention qui en découle.

Pour extrait certifié conforme
A Oradour-sur-Glane, le 17/07/2025
La Directrice,
B. ROBERT

